



## **Appel à projet de recherche 2018 « Islam, Religion et Société »**

Ministère de l'Intérieur

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

### ***Projet n°28-2018 : Panorama des initiatives en faveur du dialogue judéo-musulman en France : bilan, acteurs et enjeux contemporains<sup>1</sup> (1an)***

Des initiatives attestent depuis quelques décennies, d'un dynamisme réel du dialogue judéo-musulman. La première rencontre officielle entre représentants des cultes musulman et juif en France remonte à 1970, avec Jacob Kaplan (Grand rabbin de France), René-Samuel Sirat (Grand rabbin de Paris et directeur du département d'hébreu de l'INALCO) et Si Hamza Boubakeur, recteur de la Grande mosquée de Paris (D.Bensoussan-Bursztein, 2011 : 6). En amont, on retrouve la Fraternité d'Abraham, créée en 1967, autour de groupes chrétiens comme viatiques entre juifs et musulmans. Depuis, des liens se sont tissés à l'échelle locale. Outre l'initiative emblématique du bus de l'amitié judéo-musulmane (AJMF) emmenée par le rabbin Serfaty, d'autres rapprochements, à l'île Saint Denis<sup>2</sup>, à Bordeaux<sup>3</sup>, Marseille<sup>4</sup>, Lyon<sup>5</sup>, Strasbourg<sup>6</sup> ou à travers les entreprises récentes de dialogue entre le CFCM et les institutions consistoriales (Consistoire central et Grand rabbin de France), tentent d'apaiser ces tensions par le dialogue, l'interconnaissance, la mémoire (Aladin Project<sup>7</sup>). On repère également la tentative de réactivation de la culture judéo-arabe sur le territoire national. Plus récemment, la jeune association *CoeXister* a lancé plusieurs initiatives sur l'axe de dialogue judéo-musulman.

### **Etat des lieux des initiatives de dialogue post-2012**

Quelle est la nature de ces initiatives positives ? Passent-elles par la réactivation, en France, du lien culturel maghrébin (sépharades/musulmans, culture judéo-berbère ect.), ici, en France, et quels sont ses éventuels effets sur le dialogue judéo-musulman ? Existe-t-il, en d'autres termes, des initiatives autour d'une « mémoire partagée » judéo-musulmane nord-africaine en France ? Quels sont les engagements collectifs durables ? Quels sont les échecs ? Comment expliquer les uns et les autres ? Les constructions mémorielles (au sens large, incluant des

---

<sup>1</sup> Ce projet est ouvert à tout co-financement complémentaire que sera susceptible de trouver l'équipe candidate, dans le cas où celle-ci souhaiterait élargir son équipe de recherche.

<sup>2</sup> Initié en 2004 par Nadir Dendoune au sein de la maison de quartier et des lieux de culte de la commune.

<sup>3</sup> Rencontres judéo-musulmanes de Bordeaux depuis plus de dix ans, avec Tareq Oubrou et Hervé Rhebby en figures de proue.

<sup>4</sup> A travers *Marseille Espérance* notamment, mais l'on pourra tenter d'identifier d'autres éventuels acteurs de la cité phocéenne dans ce domaine...

<sup>5</sup> Ou le groupe « Concorde et solidarité » a été créé en 2002, sous l'impulsion de la mairie...

<sup>6</sup> A l'échelle régionale (concordataire), on peut relever notamment la création du Comité interreligieux (CIR) en 2004, par le conseil régional d'Alsace.

<sup>7</sup> <http://www.projetaladin.org/>

expositions, des films etc.), instrumentalisées pour nourrir des discours de haine, le sont-ils également dans une perspective positive, afin de nourrir des discours de concorde ? Quelles en sont les éventuelles conséquences concrètes ? Quelle est la place d'une histoire sans tabou ? L'équipe de recherche n'ignorera pas le facteur linguistique et transnational, ainsi que les écarts possibles entre déclarations de bonnes intentions et pratiques interreligieuses réelles<sup>8</sup>.

Une équipe de sociologues, d'anthropologues et d'historiens proposera un panorama de ces initiatives ainsi qu'une description fine de certaines d'entre elles, en ciblant des territoires, des réseaux humains et socioreligieux précis, en envisageant leur caractère opératoire (ou non) à l'échelle nationale. Si le choix des principaux terrains reste à l'appréciation des chercheurs, on pourra néanmoins s'intéresser à la ville de Sarcelles, par exemple, qui concentre une part importante de citoyens issus de ces deux confessions, ainsi qu'à Toulouse, où les meurtres devant l'école Otzar Hatorah ont marqué les consciences. L'équipe pourra en outre sélectionner quelques exemples de "bonnes pratiques" telles que celles évoquées en notes de bas de page.

### **Dimension religieuse, civique ou étatique ?**

On distinguera à chaque fois, les initiatives, selon qu'elles émanent de groupes religieux, de mouvements associatifs laïques ou de pouvoirs publics, et l'on tâchera de savoir avec précision quelles sont les circonstances qui ont facilité l'institutionnalisation de ce dialogue interreligieux. Si elle ne constituera pas un point de focalisation de la recherche, on prendra toutefois en considération la variable du « conflit israélo-palestinien » (Hecker, 2012). Cette problématique est-elle plutôt esquivée ou constitue-t-elle au contraire un élément de ce dialogue ? On pourra également interroger les représentations croisées des uns sur les autres, et donner à voir comment celles-ci se déclinent en fonction des différentes sensibilités internes à chaque confession (des tendances conservatrices des deux religions jusqu'aux tendances les plus "libérales"). On identifiera les tendances qui sont les plus enclines au dialogue et celles qui, a contrario, y sont les plus rétives, voire hostiles, en déclinant pour chaque tendance les raisons (théologiques, politiques...) des réticences, ou au contraire, de l'engagement.

En sus de cette approche analytique établissant un panorama des relations judéo-musulmanes, identifiant les acteurs du dialogue et dressant un éventail des formes d'action, ainsi que des réussites et des échecs de leur institutionnalisation, les chercheurs pourront proposer, sur un plan plus opérationnel, une série d'initiatives susceptibles de renforcer ce dialogue judéo-musulman en France.

### **Bibliographie indicative**

AYOUN Richard, *Les Juifs de France de l'émancipation à l'intégration (1787-1812)*, L'Harmattan, coll. « Judaïsmes », 1997, 320 p.

BENCHEIKH Ghaleb, HADDAD Philippe, *Islam et judaïsme en dialogue*, ed de L'atelier, 2002.

BENBASSA Esther, ATTIAS Jean Christophe (dir.), *Juifs et musulmans. Une histoire à partager, un dialogue à construire*, Paris, La Découverte (coll. Sur le vif), 2006.

---

<sup>8</sup> Par exemple la Fédération des Œuvres de l'Islam en Europe (FOIE) tient en français ou en anglais des propos en faveur du dialogue mais a invité le shaykh koweïtien Tariq al-Suwaydan, auteur d'une *Encyclopédie illustrée des juifs* en arabe, pamphlet antisémite (téléchargeable gratuitement sur internet).

BENSOUSSAN-BURZSTEIN Daniel, « Le dialogue judéo musulman en France d’hier à aujourd’hui », in *Regards* (revue du Centre communautaire laïc juif de Bruxelles), Etude 2011, 23 p., [http://www.cclj.be/sites/default/files/etude\\_annuelle\\_2011.pdf](http://www.cclj.be/sites/default/files/etude_annuelle_2011.pdf)

COHEN Martine, « Laïcité et intégration des vagues migratoires juives et musulmanes en France. Du cadre national à la mondialisation », in : Patrick Weil (dir.), *Politiques de la laïcité au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2007, p. 571-589.

COHEN Martine, « Juifs et musulmans en France : le modèle républicain d’intégration en question », *Sociétés contemporaines*, n°37, 2000, p. 89-120.

B. Mériam et T. Fabrice, *Si loin, si proches (Lettres choisies et présentées par N.Samuel)*, Albin Michel (coll. Spiritualités), 2006.

HECKER Marc, *Intifada française ? De l’importation du conflit israélo-palestinien*, Paris, Ellipses, 2012.

KATZ B. Ethan, *Juifs et musulmans en France. Le poids de la fraternité*, Paris, Belin, 2018.

OUBROU Tareq (entretien avec BAYLOCQ Cédric), « Relations judéo-musulmanes : dépasser le conflit des origines ? », in *Iqbal. Pensée critique/créatrice en islam*, 31 décembre 2012, <http://iqbal.hypotheses.org/1822>

SIRAT René-Samuel, de BERRANGER Olivier, SEDDIK Youssef, *Juifs, chrétiens, musulmans, lectures qui rassemblent, lectures qui séparent* Bayard [Spiritualité et Religion] 2007.

STORA Benjamin et MEDDEB Abdelwahab (dir.), *Histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel (coll. Spiritualités), 2013.

TRIGANO Shmuel (dir.), *Le monde sépharade*, T.1 Histoire, et T.2 Civilisation, Seuil, 2006.

WINOCK Michel, *La France et les Juifs, de 1789 à nos jours*, Seuil, 2004.

➤ **Disciplines concernées**

Sociologie, anthropologie, histoire.

➤ **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur problématique, méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs et/ou étudiants identifiés pour mener à bien l’ensemble de ce projet de recherche. Le porteur de projet pourra au choix reprendre l’intitulé de l’appel à projet ou fixer librement un titre à son projet de recherche, dans la mesure où il/elle ne s’écarte pas de la thématique indiquée dans le titre et détaillée dans l’appel à projet.

➤ **Délivrables**

Un rapport à mi-parcours (accompagné d’un entretien avec le conseil d’administration), éventuellement un séminaire à mi-parcours, un séminaire conclusif intégrant, sous forme de table-ronde les acteurs du culte musulman et juif impliqués de manière novatrice sur ce sujet, ainsi qu’une étude finale d’un minimum de 150 pages (hors annexes), comprenant de nombreux entretiens.

➤ **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu’une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes ([bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr](mailto:bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr)) pour obtenir plus d’informations sur ce point.

➤ **Calendrier**

Date limite : **Vendredi 27 juillet 2018** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission).